

Formation des correspondants en hygiène en EHPAD

Contexte

Cette formation répond au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS 2015) dont un des objectifs vise à augmenter et harmoniser le niveau de compétence des professionnels de santé concernant la prévention des infections associées aux soins (IAS).

La formation continue en hygiène est rendue obligatoire pour tous les professionnels de santé, y **compris les correspondants médicaux et paramédicaux en hygiène**. Elle est dispensée par des professionnels spécialisés en hygiène.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Repérer le positionnement et les missions du correspondant en hygiène au sein de son équipe
- Identifier un risque infectieux lors de la prise en charge d'un résident
- Mettre en place les mesures de prévention adaptées (précautions standard, précautions complémentaires)
- Alerter en cas d'événement infectieux inhabituel

Publics

Correspondants ou futurs correspondants paramédicaux IDE ou ASD des EHPAD.
Ne sont pas concernés l'encadrement, les professionnels des équipes d'hygiène.

Responsable pédagogique

CPIAS Auvergne Rhône-Alpes



Dates et lieu :
18 et 19 octobre

CHU Gabriel Montpied
58 rue Montalembert
63003 Clermont-
Ferrand

Durée :
2 journées

Effectif :
20 personnes

Prix :
215 € par participant

Méthodes pédagogiques et encadrement

Cours magistraux
Documents pédagogiques
Echanges et cas concrets
Simulation

La formation donne lieu à une évaluation de satisfaction. Un tour de table collectif avec le formateur permet aux participants de présenter leur PAP (Plan d'Actions Personnalisé).

Programme indicatif

Organisation de la prévention du risque infectieux au niveau national, régional, local
La transmission croisée
Les précautions standard
Les précautions complémentaires